

Rectificatif Générale colonial

Rectificatif n° 73-1414/SG/FP à la décision n° 73-1350/SG/FP du 7 septembre 1973 Constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1973,des fonctionnaires des cadres territoriaux du corps de l'enseignement public du 1er degré.

n° 73-1414/SG/FP à la

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE	Date de publication 21 septembre 1973
Numéro JO n° 19 du 10/10/1973	Date du numéro 10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

À supprimer : Art. 1er. B – CADRE DES INSTITUTEURS En ce qui concerne : Mme Nagat Daoud épouse Ali Sultan, 2 classe 3e échelon actuels ; 2 classe, 4" échelon supérieur à compter du 1 octobre 1973.